

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 10 Novembre, à 20 h. 15

Admission de :

N. V. MARTINUS NIJHOFF, Lange Voorhout, 9, La Haye (Pays-Bas). — M. H. PARRIAT, Professeur, 44, rue Jean-Jaurès, Montceau-les-Mines (S.-et-L.), parrains MM. Coquillat et Dr Morel. — M. Jean THÉVENON, boulevard des Côtes, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Card. — Mme MOUTON, Institutrice, Ecole de garçons, Regny (Loire), parrains Mmes Fontaine et Pascal. — Mme OGARDIAS, 8, rue Noelan, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mlle Anna MAZELIER, 7, rue Pierre-Depierre, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mme Pauline MUNTANER, 43, rue Charles-de-Gaulle, Roanne, parrains Mme Fontaine et M. Larue. — Dr Pierre BUFFARD, 7, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Dr Viallier et Perrod. — Mlle Marie-Louise SANY, 14, boulevard de Belgique, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Collon. — M. BERTRAND Louis, 71 rue St-Maurice, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mme GARDÈRE, 11, boulevard des Brotteaux, Lyon, parrains Mlle Tourlonnias et M. Josserand. — M. CUGNET André, 73, av. Ed.-Millaud, Craponne (Rhône), parrains MM. Bouillaton et Vial. — M. BERTUET Jean, 22, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne, parrains MM. Rosset et Dailly. — M. GOBET Jean, 26, chemin du Moulin-du-Gôt, Francheville (Rhône), parrains MM. Grospeilier et Pouchet. — M. VITTOZ Armand, 21, rue Victor-Thomas, Lyon, parrains MM. Graisely et Josserand. — M. SIBILLE Albert, 11, cours de Verdun, Lyon, parrains MM. Josserand et Gateau. — M. FORNELLI Joseph, 31, rue du 4-Septembre, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bonnet. — M. FORNELLI Antoine, 3, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bartschi. — Mme LAMARCHE, 88, rue Béchevelin, Lyon, parrains MM. Pouchet et Graisely. — M. QUINTANA Eusèbe, 71, rue du Progrès, Villeurbanne, parrains MM. Lacombe et Grospeilier. — M. CHOSSON Victor, 17, rue Jean-Jaurès, Bron (Rhône), parrains Mlle Nicod et M. Pouchet. — M. BERTRAND Raoul, 6, quai de Serbie, Lyon, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mlle BAUD Germaine, 2, montée de l'Eglise, Ecole de Cuire-le-Bas, Caluire (Rh.), parrains MM. Lacombe et Bonnet. — M. CALLET Elie, 87, cours Richard-Vitton, Lyon, parrains MM. Lacaze et Pouchet. — M. GROUILLE Félix, 44, rue Jules-

SATURNIIDAE D'AFRIQUE

- par Abel DUFRANE (Mons, Belgique).

Bien des inconnues existent encore chez ces Lépidoptères pour lesquels des confusions entre diverses espèces semblent se produire. La répartition géographique est loin d'être exactement connue. C'est l'une des raisons de la présente note : donner des lieux de captures certains. Les chenilles varient souvent chez la même espèce ou sont très semblables pour des espèces voisines, par exemple, comme me le fait connaître mon ami M. Ch. SEYDEL, d'Elisabethville, dans le groupe *Lobobunaea*, « les chenilles de plusieurs espèces se ressemblent au point qu'il est malaisé de les distinguer et pour lesquelles, il faut attendre les éclosions, avant d'être fixé ». M. SEYDEL a aussi fait une découverte surprenante, « un cas très curieux de parthénogenèse » qui se vérifie par ses élevages. La taille des Papillons est souvent variable dans un même élevage. Il ne faut pas, comme certains voudraient le dire, l'expliquer uniquement par le manque ou l'excès de nourriture. Cette question est étudiée actuellement par des savants qui donnent, pour cette variation, des causes bien plus compliquées dont je ne veux pas, ici, aborder l'exposé trop long. Je cite un exemple : j'ai fait un élevage de *Saturnia pyri* Schiffm. d'œufs d'une ♀ normale, fournis le 19-V-1934, par J.-T. BETZ ; les chenilles écloses le 29-V-1934 furent nourries, comme indiqué, de Frêne et de Poirier, et ont chrysalidé le 26-VII-1934 ; elles n'ont jamais manqué de nourriture, cependant les éclosions, en V-1935, furent toutes des exemplaires *minor* ♂ et ♀, ayant à peine 96 mm d'envergure, à coloration plus foncée que les exemplaires normaux.

Je donne ci-dessous, des indications sur les localités citées : Côte-d'Ivoire : Man, captures à la lumière chez M. PINARD. — Angola : Dundo. — Congo belge : Bas-Congo : Boma, Matadi, Tumba ; Kasai : Luluabourg, Lusambo ; Katanga : Elisabethville, Kipushi, Kongolo, Lubumbashi ; district de Stanleyville : Yindi, Missiri ; Uélé : Bayenga ; Kibali-Ituri : Bunia, Vieux-Kilo, mine de Kilo-Moto, Lodja, Lubero (rivière Haute-Biéna, 1600 m alt.) ; Mongwalu, Nizi ; Kivu : rivière Bilati (1600-1800 m alt.), Bukavu (l'ancienne Costermansville), Butembo (territoire Masisi, 600-700 m alt.), Kakwende (mission norvégienne à environ 100 km S. O. de Bukavu, 2500-3000 m alt.), Kamituga, vallée de la Luhule, rivière Muana (territoire Shabunda, alt. 1650 m) ; Urundi : Usambura (lac Tanganika). Mes chers enfants ont capturé la plupart des Papillons ; ceux qui ont été pris par mon fils Albéric sont indiqués (A), par ma belle-fille Marie (M) et par ma petite-fille Denise (D).

Epiphora (Drepanoptera Rothsch.) **albida** Druce. — ♂, Mongwalu, 5-V-1951 (A) ; ♀, Tumba, 17-IV-1936, frère DOMINIQUE ; ♀, Kabunga, 12-VIII-1945 (A).

f. **rufa** f. nov. : ♂, tout ce qui est rouge brun violet chez la forme typique est remplacé par du roux ; Butembo, 1933, capture et don de M. U. COLLART.

f. **paradoxa** f. nov. : ♂, petit exemplaire, le crochet blanc de l'aile antérieure, si caractéristique chez la forme typique, est très fortement

élargi et envahit presque toute la partie de l'aile entre la base de la tache vitrée et le bord interne où ne subsiste qu'une très mince zone d'un beau rouge violet ; par contre la rayure blanche est très mince dans la partie vers la côte et très nettement limitée ; Kabunga, 8-II-1945 (A).

E. (D.) ploetzi Ploetz. — ♂, Lodja, 1933, capture et don M. POLLETZKI ; ♂, mine de Kilo-Moto, 1934, don de M. BREGENTZER ; ♂, Vieux-Kilo, 10-III-1950 (D) ; ♀, Vieux-Kilo, 12-IV-1950 (A) ; ♀, Bayenga, 12-VII-1948 (A). — M. M. FONTAINE m'a donné une chenille soufflée capturée par lui à Lusambo, le 13-XII-1949 : verte, deux séries de grosses taches noires formant des lignes interrompues sous le corps, partant des pattes anales aux pattes écailleuses, à hauteur et sur la base des pattes ventrales ; tête d'un vert brunâtre ; dessus du premier segment noir, chaque segment porte 6 épines noires, 2 très petites sous les stigmates et 4 très grandes, vigoureuses, sur le dos ; long. 70 mm, épaisseur 14 mm.

f. **obscura** f. nov. : ♂, petit exemplaire, le blanc est complètement disparu du recto des ailes postérieures, sauf la rayure externe entre la tache vitrée et l'angle anal qui est extrêmement mince et couverte de brunâtre ; aux ailes antérieures, le crochet blanc est presque disparu, couvert de brunâtre ; mine de Kilo-Moto, 1934, don de M. BREGENTZER.

E. (D.) rectifascia Rothschild. — ♂, Luluabourg, capture et don M. DAWANS.

E. (D.) marginimacula Joycey et Talbot. — ♂, Kakwende, VII-1934, capture et don M. L. DUPONT.

E. mythimnia Westw. — ♀, Mozambique, sans localité précise, don de M. Cl. PIÉRARD.

E. bauhinae Guér.-Mén. — ♂, Elisabethville, 23-I-1952, acquis à M. Ch. SEYDEL qui m'a donné une chenille soufflée prise par lui, à Lubumbashi, III-1933 verte, une grosse tache d'un brun noirâtre sur le milieu de chaque patte ventrale et une petite tache de même couleur à la base de chaque patte thoracique ; le premier segment porte en avant 8 petites protubérances d'un jaune verdâtre et, en arrière, une mince ligne en arc de cercle noire, chaque segment porte six épines d'un jaune verdâtre, les plus grandes étant les dorsales sur le premier segment ; long. 68 mm, épaisseur 12 mm. Elle est donc différente de celle décrite par SEYDEL¹ et de celle décrite par GAEDE². Cette espèce a une aire de dispersion considérable ; C. HERBULOT et P. VIETTE³ la renseignent de l'Ouadaï et ajoutent qu'elle est largement distribuée dans tout le Soudan occidental.

Micragone threfurthi Strd. — ♂, Katanga, sans localité précise, 1926, don de M. J. DRUET ; je pense que cette espèce n'a pas encore été renseignée du Congo belge, tout au moins de cette région.

Pselaphelia gemmifera Btlr. — Cette espèce est très variable comme coloration et comme taille. J'ai un exemplaire *major* qui à 90 mm d'envergure. BOUVIER⁴ dit que « les dents ou branches des antennes sont

1. Contributions à l'étude de la biologie de la faune entomologique éthiopienne in (VII) *Internationaler Kongress für Entomologie*, Berlin, 15-20 August 1938. p. 1329.

2. Seitz, *Les Macrolépidoptères du Globe*, XIV, p. 318.

3. Mission de l'Office National antiacridien au Tibesti-Tchad (1949), *Lépidoptères Hétérocères*, in *Ann. Soc. Ent. France*, 1952, p. 89.

bien développées dans les deux sexes, mais souvent plus courtes chez la femelles où elles sont d'ailleurs dépourvues, comme de coutume, de la frange de longs cils qu'elles ont toujours chez le mâle». Je ne vois aucune différence entre les antennes de mes mâles et de mes deux femelles, dont les sexes sont déterminés par les genitalia. M. GAEDE⁵ ne donne pas de différences pour les antennes des deux sexes. Je constate que les fenêtres de mes deux femelles les font immédiatement reconnaître, étant plus grandes et plus allongées ; ♂, Kabunga, 21-X-1944 (A), ♂, Vieux-Kilo, 26-V-1950 (M).

f. **pulverulenta** f. nov. : le recto des ailes, surtout à la partie distale, est fortement saupoudré de brun sombre ; holotype : ♂, Kabunga, 15-VIII-1945 (A) ; paratypes : 6 ♂♂, idem, pris en 1945 : 10-II (M), deux du 23-III (A, M), 23-V (A), 1-VIII (A), 23-VIII (A), Vieux-Kilo, 21-XII (M).

f. **deficiens** f. nov. : tous les dessins sont disparus, sauf la ligne externe et la large bande brune longitudinale ; holotype : ♂, Kabunga, 6-II-1945 (A).

f. **mariae** f. nov. : comme la forme typique, mais la couleur est d'un jaune verdâtre terne, au lieu d'être d'un beau jaune franc ; holotype, ♂, Missiri, 21-V-1950 (M).

f. **marginata** f. nov. : coloration comme chez *mariae*, mais fortement saupoudrée de brun sombre, dans la partie distale des quatre ailes, cela est si fort qu'il se forme une large bande marginale ; holotype : ♀, Kamituga, 29-X-1939 (A), allotype : ♂, Léopoldville, 26-XI-1947 (D), paratype : ♀, Kabunga, 3-III-1945 (A).

Pseudaphelia flavomarginata Gaede. — ♂, diffère de la forme typique décrite par GAEDE⁶, au recto des ailes antérieures, par la ligne externe jaune bien marquée, formée de courbes, et par des taches jaunes vers le bord externe ; au recto des ailes postérieures, par l'ocelle manquant, il y a une ligne externe jaune formée de courbes, mais beaucoup moins marquée qu'aux ailes antérieures ; au verso des ailes, la ligne externe formée de courbes, est plus fortement marquée, les ocelles et les nervures jaunes, également : f. **alberici** f. nov., que je considère comme la race du Kibali-Ituri ; holotype : ♂, Nizi, 21-III-1951 (A).

Tagoropsis hanningtoni Btlr. — ♂, Elisabethville, 21-XI-1950, acquis à M. Ch. SEYDEL ; ♀, id., 16-XI-1935, capture et don du même ; ♀ très abimée, Kipushi, 1936, capture et don M. DEMANET. M. SEYDEL m'a donné une chenille soufflée capturée par lui, à Kipushi, en I-1932.

T. song'ana Strd. — ♂, Bukavu, 1952, capture et don M. A. JOTTRAND.

T. genoviefae Rougeot. — ♂, mine de Kilo-Moto, 1934, don de M. BREGENTZER ; semblable à l'espèce décrite et figurée récemment du Gabon, par P.-C. ROUGEOT⁷, sauf que les taches internervulaires entre la ligne externe et le bord externe sont plus grosses, donc mieux marquées aux quatre ailes, de même que, aux ailes antérieures, la ligne qui

4. Observations sur la structure et le classement des Saturniens d'Afrique, in *Mém. Académie Sciences*, T. LIX, p. 10.

5. Loc. cit., p. 336.

6. *Int. Entomol. Ztschr.*, 9 (1915), p. 72.

7. Description d'une nouvelle espèce de Saturnide du Gabon et de ses premiers états, in *Bull. Mens. Soc. Linn. Lyon*, 19^{me} ann., n° 10, déc. 1950, pp. 224-227.

relie l'ocelle au bord abdominal. Je le considère comme étant la race d'Afrique centrale : ssp. **centralis** ssp. nov.

Pseudantheraea discrepans Btlr. — 2 ♂♂, Kabunga : 12-III et 29-IX-1945 (A), ♀, région Lubéro, début III-1934, capture et don M. J. ANSSEAU.

f. **pulverulenta** f. nov. : fortement saupoudrée de brun, mais les dessins encore bien visibles, de même que les grandes taches jaunâtres derrière la ligne externe; holotype : ♂, Kamituga, 12-X-1929 (A), allotype : ♀, id., 2-XI-1939 (A); paratypes : ♂, Kakwende, 1934, capture et don M. E. DUPONT; ♀, Kabunga, 2-IV-45 (A); ♀, Kamituga, 25-IV-1940 (A).

f. **extrema** f. nov. : si fortement saupoudrée de brun que les dessins sont disparus, sauf la ligne externe encore un peu visible; les grandes taches jaunâtres qui la suivent, tranchent fortement sur le fond: holotype, ♂, Kamituga, 4-X-39 (A); paratypes : 4 ♂♂, 2 Kamituga, 12 et 18-X-1939 (A), rivière Makalopongo, territoire Shabunda, Kivu, alt. 1350 m, 30-X-1943 (A); Kabunga, 12-III-1945 (A); parmi eux il y a un exemplaire *minor* qui n'a que 105 mm d'envergure.

Eustera pohli n. sp. — ♂, voisin de *colini* Bouvier, un peu plus petit; comme lui, il est d'un brun rosâtre sur les deux faces des ailes et d'un gris rose tendre sur les deux côtés du corps; les deux rayures très nettes au recto des ailes antérieures, mais l'interne est droite et non formée de deux lignes droites qui se rencontrent à angle obtus au bord postérieur de la cellule; comme chez *colini*, l'externe recourbée en dedans et ces deux rayures délimitent une aire médiane plus foncée. Mais ici, il n'y a qu'une seule fenêtre allongée, à l'extrémité de la cellule; elle est, comme chez les espèces voisines, marginée de jaune et de noir. Recto de l'aile postérieure de la teinte de celle de *colini*, mais cinq petites fenêtres rondes disposées comme les quatre de *brachyura* Cramer, plus une plus petite au-dessus de la deuxième de *brachyura*, formant avec cette dernière et la quatrième, une série en ligne droite. Le verso des quatre ailes est comme celui de *colini*, mais avec les fenêtres ci-dessus renseignées pour le recto. Contrairement à *colini* et *brachyura*, la coloration n'est pas plus claire au bout des nervures; les franges sont d'un brun-rougeâtre, donc plus foncées que la teinte des ailes qui ont la même forme que chez *brachyura*, de même que les queues; la frange de celles-ci, dans leur première moitié, ne sont pas noirâtres comme chez *colini*. Je dédie cette espèce à mon ami M. G. POHL qui m'en a fait cadeau; il a capturé ce Papillon, à Matadi, sur la cloison de sa cabine du bateau, où les lumières, la nuit, l'y avait attiré, en II-1900.

Decachorda rosea Auriv. — 2 ♂♂, Bukavu, 1951, captures et dons M. A. JOTTRAND. L'un d'eux répond à ce que dit M. GAEDE, dans SEITZ : « Un exemplaire aberrant (du Transvaal) est jaune orangé, rose seulement au delà de la ligne externe et aux franges ». Je lui donne le nom de f. **gaedei** f. nov. Je pense que cette espèce n'a pas encore été renseignée du Congo belge.

D. b. bouvieri Hering. — ♀, Kipuski, 1936, capture et don M. DEMANET.

Urota sinope Westw. — ♂, Usumbura, 1951, capture et don M. A. JOTTRAND; ♂, Elisabethville, 6-XI-1950, acquis à M. Ch. SEYDEL qui m'a

donné une chenille soufflée prise par lui, à Lubumbashi, XII-1932 : noire tête noire, pattes d'un blanc jaunâtre, le premier article des pattes thoraciques est noir, de même que l'extrémité des pattes ventrales qui portent extérieurement une ligne ondulée noire ; sur la partie médiane de chaque segment du corps, il y a une large bande d'un blanc jaunâtre ; coloration de l'entière du premier segment et du clapet de cette dernière teinte ; la même bande de la partie médiane de chaque segment du corps se continue sur le ventre où elle est plus étroite ; sur les flancs, elle s'élargit en un dessin en forme de marteau à deux pointes ; long. 78 mm, épaisseur 13 mm.

Antherina suraka Bsd. — M. VARNIER m'a donné 15 œufs reçus de Madagascar, début VIII-1936, m'indiquant le Laurier-rose comme nourriture ; 10 chenilles sont écloses le 14-VIII-1936, mais l'élevage n'a guère réussi. Début IX, les chenilles étaient mortes, sauf une arrivée à taille que j'ai soufflée : verte, tête, écusson, clapet noirs ; pattes noires, extérieurement, de même que le ventre qui porte une fine ligne longitudinale verte ; chaque segment porte 6 épines rouges munies de quelques poils courts, raides ; les stigmates sont entourés d'une forte ligne noire formant un cercle incomplet ; entre ces cercles, des traits noirs vermiculés, de même qu'au-dessus des pattes, mais ces derniers sont assez gros ; long. 80 mm, épaisseur 12 mm.

Cometesia mittrei Guér.-Mén. — ♂, Madagascar, 1936, capture et don M. DECARY ; ♀, 8-I-1937, d'un élevage ab ovo fait à Pont par Semur (Côte-d'Or), par M. VARNIER qui m'a donné ce Papillon.

Melanocera parva Rotsch. — ♀, 1936, Congo belge, sans localité précise. M. Ch. SEYDEL m'a donné une chenille soufflée, prise par lui, à Elisabethville, en II-1934, légèrement différente de celle qu'il a décrite ⁸.

Gonimbrasia nictitans Fab. — ♂, Elisabethville, 3-I-1951, acquis à M. Ch. SEYDEL qui m'a donné une chenille soufflée qu'il a prise à Lubumbashi, en II-1934. Elle répond assez bien à la description de M. GAEDE ⁹, mais les petits points sont d'un vert plutôt jaunâtre que d'un bleu vert ; séparation des segments d'un rouge brun plus clair que le fond, comme l'indique SEYDEL ¹⁰.

Bunaea a. alcinoë Stoll. — ♂, Boma, 1900, capture et don M. G. POHL ; la fine ligne blanche de la rayure externe est à peine indiquée.

(à suivre)

8. Loc. cit., p. 1316.

9. Loc. cit., p. 324.

10. Loc. cit., p. 1318.

BIBLIOGRAPHIE

Traité de Zoologie (Anatomie, Systématique, Biologie), publié sous la direction de M. Pierre-P. GRASSÉ. — Tome I (fascicule II) : *Protozoaires : Rhizopodes, Actinopodes, Sporozoaires, Cnidosporidies*. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris (6^{me}).

Des quatre grands groupes de Protozoaires auxquels est consacré ce beau volume de 1160 pages, le premier a été élevé au rang de super-classe dans le cadre d'un sous-embranchement des Rhizoflagellata car il ne paraît plus possible actuellement d'opposer une classe naturelle de Rhizopodes à une classe de Flagellés. Les trois autres groupes ont chacun valeur de sous-embranchement.

L'étude des Rhizopodes débute par deux pages de généralités dans lesquelles